

vivre à chabreloche

année 2015

infos municipales

n°28



Chabreloche



Rencontre entre le maire et les élèves à la mairie

« A la base de notre civilisation, il y a la liberté de chacun dans sa pensée, ses croyances, ses opinions, son travail, ses loisirs. » *Charles de Gaulle*

Le mot du maire

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je présente à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

Vous trouverez dans ce bulletin le compte-rendu de la vie de notre commune et de l'action municipale pour 2015, année difficile et douloureuse pour notre pays. Nous agissons toujours avec le souci de gérer la commune le plus rigoureusement possible. Une de nos préoccupations est le soutien à l'activité économique et au commerce local, dans la mesure de nos moyens et des compétences de la commune : c'est ainsi que nous avons concrétisé notre projet de création d'un marché hebdomadaire, le mercredi matin, depuis le mois de juin. Nous envisagions un marché uniquement estival, or, le succès et l'affluence ont amené les commerçants ambulants à décider de venir toute l'année, même si à la mauvaise saison ils sont moins nombreux. C'est grâce à vous que ce marché a pris un bon départ et c'est grâce à vous qu'il pourra continuer. Il amène de la vie et de l'animation dans le bourg, et des clients potentiels aux commerçants sédentaires. Chabreloche a toujours eu une vocation commerciale, et c'est aussi pour soutenir cette activité que nous avons travaillé avec la CCMT à la réouverture de la station d'essence qui devrait se réaliser prochainement.

Vous avez été nombreux à participer cette année au défilé et à la cérémonie du 11 novembre, dédiés au « Poilu » Etienne Néron, ancien maire de la commune et fondateur d'une entreprise de coutellerie qui existe encore aujourd'hui. Sous la conduite de leurs enseignantes, les enfants de l'école ont fait un remarquable travail de mémoire qui a été justement récompensé. La connaissance de l'Histoire et l'hommage à ceux qui ont lutté pour leur patrie sont très importants pour les jeunes générations, elles auront à faire perdurer cet idéal de liberté chèrement payé par les générations antérieures.

Je salue comme chaque année le travail remarquable accompli par les nombreuses associations de notre commune, elles participent avec leurs bénévoles au bien-vivre ensemble et à la bonne ambiance qui règne à Chabreloche.

Je vous renouvelle l'assurance de mon dévouement,

Sincèrement, Christian Genest, maire

Sommaire

- P. 1 : le marché
- P. 2 : le mot du maire
- P. 3 : la mairie à votre service
- P. 4 : tarifs des services municipaux
- P. 5 : la mairie vous informe
- P. 6 : les finances de la commune
- P. 7 : le budget
- P. 8 à 15 : les élus vous informent
- P. 16, 17 : état-civil
- P. 18, 19 : l'école
- P. 20 : le Carnet de Poilu
- P. 21 à 23 : Histoire : les foires et marchés, la halle
- P. 24 : Etienne Néron
- P. 25 : Souvenir
- P. 26,27 : la vie de la commune
- P. 28 à 35 : les associations
- P. 35,36 : repas de quartiers
- P. 37 : la CCMT vous informe
- P. 38,39 : calendriers SBA
- P. 40 : la Saint-Jean 2015

Merci à tous les collaborateurs de ce numéro, élus, agents, enseignantes, responsables d'associations, M. Faye, familles pour les photos.

Responsable de la publication :

Christian Genest

Mise en page : Mireille Carton

Crédit photographique : Mireille Carton, Didier Thérias

Imprimerie : Le Point, Thiers

La mairie à votre service



Horaires d'ouverture au public

Lundi : 8h30-12h/13h30-18h

Mardi : 13h30-18h

Mercredi : 13h30-18h

Jeudi : 13h30-18h

Vendredi : 8h30-12h/13h30-17h

Téléphone : 04 73 94 20 49

Fax : 04 73 94 28 60

15, rue de Lyon 63 250 Chabreloche

mail : mairie.chabreloche@wanadoo.fr

Site : <http://www.chabreloche.com>

LA POSTE

Du Lundi au Vendredi :

8h45-12h/14h-16h45

Samedi : 8h45-12h

**Relevé du courrier dans la boîte :
jusqu'à 15h30 et 12h le samedi**

Quelques numéros utiles

Pharmacie

Bourdelle-Seychal : 04 73 94 20 22

Cabinet dentaire

Mme DUMOUSSET : 04 73 94 20 72

Infirmières :

Mme PARRAIN : 04 73 94 27 63

Mme COUDERT : 06 26 51 46 30

Mme ROSE : 04 73 94 28 94

Mme CUBIZOLLES : 06 59 48 52 27

Médecin : M. MOISA : 04 73 94 43 08

Pédicure-podologue :

Mme DESSEIGNE : 04 77 65 04 92

Masseurs-Kinésithérapeutes :

Mme MARAFICO : 06 23 99 56 69

Mme MANCEAU : 06 75 69 14 90

Ecole Publique : 04 73 94 22 71

Maison de Retraite :

(résidence Chandalon) : 04 73 94 49 30

Bibliothèque municipale

23, rue de Clermont

Tél : 04 73 94 99 30

Mercredi 14h30-16h30

Jeudi 17h30-19h

Vendredi 16h30-18h

**sauf vacances scolaires
Samedi 10h30-12h**

AUTRES SERVICES

La Poste : (particuliers) : 3631

Sous-Préfecture : 04 73 80 80 80

Perception Thiers : 04 73 80 62 66

Hôtel des Impôts (Thiers) : 04 73 51 06 78

SBA (Syndicat du Bois de l'Aumône) : 04 73 64 74 44

Déchetterie Saint-Rémy/Durolle : 04 73 80 12 11

CCMT (Communauté de Communes) : 04 73 51 89 93

DDT (Equipement Thiers) : 04 73 51 79 80

Gendarmerie (Thiers) : 04 73 80 72 11

Conseil Général division des routes : 04 73 73 48 21

Permanences

Assistante sociale du Conseil départemental: (RSA, APA ...)

le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 13h30 à 16h (sur RV au 04 73 80 86 40)

Tarifs des services municipaux

Salles municipales

Salle Fernand-Bernard

Capacité 250 places assises pour un repas dansant. Louée sur demande écrite adressée au secrétariat de mairie pour l'organisation de toute manifestation compatible avec l'état des lieux. Louée sans licence.

Repas dansant :

Association locale : 195 €

Association extérieure : 260 €

Mariage ou repas privé :

Habitants de la commune : 195 €

Extérieurs à la commune : 260 €

Bal : (associations locales uniquement) : 260 €

Matinée dansante :

Association locale : 195 €

Association extérieure : 260 €

Repas en matinée (incluant l'utilisation de la cuisine et de la vaisselle) et repas annuel d'associations :

Association locale : 150 €

Association extérieure : 180 €

Soirée Spectacle, Loto, Vin

d'honneur, Concert :

Association locale : 115 €

Association extérieure : 150 €

Expositions, Démonstrations,

associations et privés :

Pour une activité

non commerciale : 150 €

Pour une activité commerciale :

Habitants de la commune : 210 €

Extérieurs à la commune : 420 €

Aux tarifs désignés ci-dessus

s'ajoutent :

Chauffage : 70 €

Cuisine : 50 €

Vaisselle : 33 €

Nettoyage spécial : 110 €

Caution : 330 €

Services scolaires

Cantine scolaire : 2,60 € par élève et par jour

Garderie scolaire : 14,20 € par élève et par mois

Transport scolaire : 1 enfant : 14,20 € par mois

2 enfants : le 2ème est pris en charge à 50% par la commune ; à partir de 3 enfants remboursement du transport par le Conseil général

CONCESSIONS CIMETIERE ET COLUMBARIUM



Concession 1 place : 3 m² : 210 €

Droits d'enregistrement : 25 €

Total : 235 €

Concession 2 places : 6m² : 420 €

Droits d'enregistrement : 25 €

Total : 445 €

Case columbarium :

15 ans : 150 €

30 ans : 300 € (pas de droits d'enregistrement)



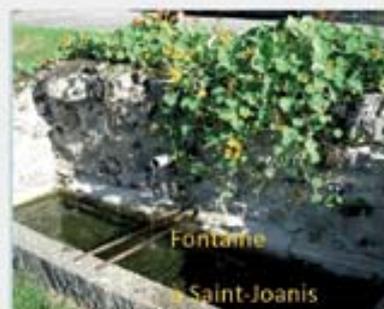
Repas de la société de chasse
à la salle Fernand-Bernard

Salle du Stade

Capacité de 60 places assises.

Location : 80 € (gratuit pour les associations) 95 € avec la vaisselle

Caution : 35 €



Attention à votre compteur d'eau

Le compteur d'eau est votre propriété. Vous devez le protéger contre le gel. En cas de non fonctionnement, nous devons établir une évaluation forfaitaire de votre consommation qui peut vous être préjudiciable.

Un compteur défectueux doit être remplacé.

Concernant les branchements : la commune est propriétaire de la conduite principale. Il appartient à chaque particulier de faire exécuter par l'entreprise de son choix les travaux de branchement et l'installation de la vanne d'arrêt et d'assurer l'entretien.

Au préalable, faire une demande de branchement en Mairie.

Ne gaspillons pas l'eau !

La mairie vous informe

Déchets médicaux

Nous informons la population que la commune n'est plus en mesure d'assurer la récupération des déchets médicaux, la collecte étant supprimée. Ce type de déchets doit être déposé à la déchèterie de St Rémy-sur-Durolle dans les bacs réservés à cet effet délivrés par les pharmacies.



Chabreloche connecté !

En juin 2015, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et la Poste ont lancé Wifi 63, opération ayant pour but d'offrir un accès Wi-Fi gratuit aux zones rurales du département. Cette opération a pour objectif :

- * D'offrir un point d'accès libre (gratuit, simple et conforme aux règles de sécurité) aux services et à l'information disponibles via Internet à tous les habitants.
- * D'offrir une solution de dépannage aux personnes les plus fragiles économiquement quand le plafond de leur forfait Internet mobile est atteint.
- * De proposer à nos jeunes des facilités d'usage comme ils les trouveraient au cœur des villes
- * De proposer aux touristes en résidence et aux visiteurs en itinérance sur le territoire rural du département, une possibilité d'accès à Internet sur la « place du village », particulièrement utile quand l'accès 3G fait défaut là où ils résident, là où ils randonnent...

Sans perdre de temps, lors de la séance du 16 septembre 2015, le conseil municipal a adopté le projet de mise en place de deux bornes wifi public. Dans le courant du mois de novembre, nous avons reçu les bornes qui sont désormais installées sur le bâtiment de la mairie coté place du groupe scolaire et sur le bâtiment de la Poste coté D2089. Le coût pour la commune est de 288€ H.T par an.

Les habitants et les touristes pourront ainsi profiter d'une connexion gratuite. Pour leur faciliter l'accès, ils bénéficieront d'une authentification unique lors de la première connexion puis seront automatiquement reconnectés dès qu'un point Wifi 63 sera disponible, quelle que soit la commune dans laquelle ils se trouvent.

Chabreloche devient ainsi une des premières communes rurales à disposer d'une connexion wifi public gratuite.

Besoin d'aide à domicile ?

PASSERELLE
THIERS

Une solution vraiment simple et rapide existe !

Mise à disposition de personnel

Tâches ménagères * : ménage, repassage, couture d'entretien, préparation de repas, courses, rangement, nettoyage du grenier ...

Jardinage* : tonte, taille de haies, arbustes, débroussaillage, désherbage, bêchage, ramassage de feuilles...

Bricolage* : montage d'un petit meuble acheté en kit, petites réparations de l'habitat...

Service « enfant »* (de + de 3 ans) : garde occasionnelle en soirée, pendant les vacances,

Divers

Liste non exhaustive.

*Possibilité de réduction d'Impôts de 50%.

L'association intervient également auprès des entreprises, des collectivités et des associations.

Association Intermédiaire, PASSERELLE est actrice de l'économie sociale et solidaire et lutte contre le chômage. En faisant appel à nous, vous favorisez une action sociale en faveur de l'emploi.

Contacts : 7 rue Fernand Forest à Thiers (sous les remparts) - 04.73.80.18.62

Mall : passerelle.plus@wanadoo.fr

Site internet : www.passerelle-thiers.com



La Gendarmerie Nationale vous informe que depuis le 1er octobre 2015 la brigade de gendarmerie de Saint-Rémy-sur-Durolle accueille désormais le public le jeudi de 9h à 12h.

Les finances de la commune

Bilan financier, le compte administratif 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES REALISEES	810 685.25 €
Excédent 2013	186 256.10 €
Total	996 941.35 €

DEPENSES REALISEES 676 037.51€

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES REALISEES	179 717.80 €
Total	179 717,80 €

DEPENSES REALISEES	201 787.56 €
Déficit 2013	69 460.42 €
Total	271 247.98 €

SOIT UN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

De 320 903.84 €

SOIT UN DEFICIT D'INVESTISSEMENT

de 91 530.18 €

Sur l'exercice seul, sans reporter le solde de l'année antérieure, un excédent de 134 647.74 € est dégagé : le fonctionnement annuel n'est pas déficitaire.

Sur l'exercice un montant de 112 568.14€ était prévu pour financer les dépenses d'investissement.

Le résultat de l'année permet de réajuster cette prévision au plus juste.

Reste subventions à percevoir	9 719.76 €
Reste dépenses à réaliser	34 567.01 €
Soit un reste à financer de	24 847.25 €

Ce solde de 24 847.25€ ajouté au déficit de 91 530.18 € nécessite de prélever sur l'excédent de fonctionnement la somme de **116 377.43 €**

Ainsi, en section d'investissement, le montant nécessaire à prélever est de **116 377.43€**, on prélèvera donc cette somme sur les **320 903.84€** d'excédent de fonctionnement et on reportera la différence aux recettes de fonctionnement de l'année suivante.

Le projet « éco-quartier du Renard » en sommeil

Le conseil municipal a décidé de différer la réalisation de « l'éco-quartier du Renard ». La première tranche de travaux prévoyait un investissement de 300 000€ en 2015, pour un lotissement de 14 parcelles. Sur ce projet, nous avons envisagé de vendre les parcelles en deux ou trois ans; or le faible nombre de demandes de permis de construire sur la commune et l'atonie du marché immobilier en général, nous indiquent que ces prévisions seront difficiles voire impossibles à réaliser.

De plus, la baisse drastique des ressources des communes (dotation générale de fonctionnement, subventions,...) programmée pour la période 2015-2017, nous impose une gestion toujours plus rigoureuse des finances de la commune.

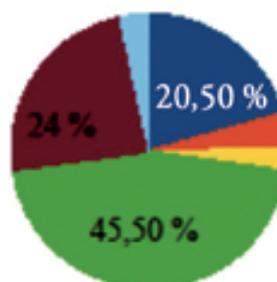
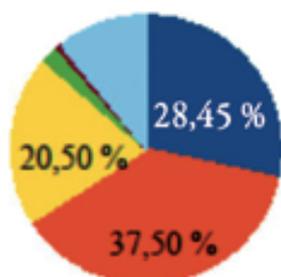
Notre engagement à conserver un niveau d'endettement acceptable, c'est-à-dire dans la moyenne des communes de notre catégorie, nous conduit à mettre ce projet en sommeil.

Jean-Pierre Dubost

BUDGET PREVISIONNEL 2015

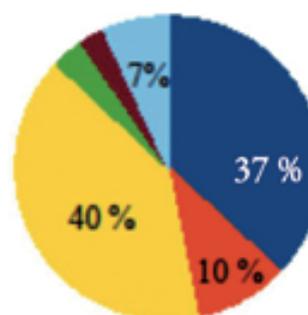
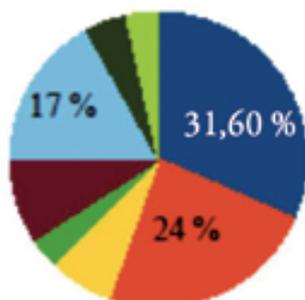
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	994 473,00	RECETTES	994 473,00
Charges à caractère général: énergie, fournitures, travaux d'entretien, frais de gestion	282 849,98	Excédent année précédente	204 526,41
Charges de personnel et frais assimilés	373 013,00	Remboursement frais de personnel (maladies et contrats aidés)	41 500,00
Taxes obligatoires-subventions-participations et autres charges	204 149,02	Produits de location, redevances gaz ,edf, part. familles garderie cantine	25 820,59
Charges financières	21 000,00	Impôts et taxes reçues (dont 82000€ CCMT reversion TP)	452 171,00
Charges exceptionnelles	6 500,00	Dotations - subventions et participations Etat et Département	236 417,00
Virement à la section d'investissement	106 961,00	Revenus des immeubles, produits de gestion	34 038,00



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	289 599,00	RECETTES	289 599,00
Déficit d'investissement reporté	91 530,18	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	106 961,00
Remboursement d'emprunts, amortissement, taxe aménagement sur PC	68 981,82	Dotations (Fonds compensation TVA, Taxe aménagement, amortissement, caution)	28 719,81
Rachat de terrain pour opération foncière	20 260,00	Affectation d'une part de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente	116 377,43
Avance de trésorerie Syndicat	10 000,00	Remboursement avance de trésorerie Syndicat	10 000,00
Travaux bâtiments(toiture mairie et chaudière)	26 627,00	Subvention Etat :toiture mairie	7 627,00
Travaux de voirie 2015	49 000,00	Subvention Département: Voirie 2015 et solde 2014	19 913,76
Enfouissement lignes téléphone	13 200,00		
Sanitaires ateliers municipaux	10 000,00		



BUDGETS ANNEXES	Fonctionnt	Investissement
EAU	136 399,00	79 762,00
ASSAINISSEMENT	32 341,00	29 935,00
LOGEMENTS SOCIAUX	113 079,00	29 118,00
CCAS	10 380,00	

Les élus vous informent

Création d'un marché hebdomadaire

Selon le souhait de la population, nous avons mis en place un marché Rue du Groupe Scolaire en juin dernier.

Ce fut un succès car chaque semaine on a constaté la présence d'une vingtaine de commerçants de produits divers et la fréquentation a été très satisfaisante.

Les mercredis matins sont devenus un lieu de rencontre pour les habitants de Chabreloche et ceux des communes environnantes, animant le bourg de leur conversation.

Nous pensions faire un marché estival. Or quelques commerçants ambulants ont proposé de venir toute l'année lorsque la météo le permet.

Nous vous invitons donc à faire perdurer ce marché en hiver, souhaitant qu'il reparte de plus belle au printemps prochain.

Claudine Soanen, commission Economie





AMBULANCE. VSL, TAXIS VINCENT

L'entreprise chabrelochoise TAXIS VINCENT a franchi une étape et s'appelle désormais AMBULANCE, VSL, TAXIS VINCENT. En effet, la société gérée par Vincent Fayet s'agrandit avec l'acquisition d'une ambulance et de deux VSL. « J'ai les qualifications nécessaires ainsi qu'une partie de mon personnel et j'étais régulièrement sollicité par les clients que nous transportons en VSL, par des professionnels de santé et par des élus pour proposer le transport en ambulance car il y a une carence évidente sur ce secteur. Mais aujourd'hui, on ne peut pas créer directement un service d'ambulance, il faut acheter une licence existante puis obtenir le déplacement de l'agrément devant la commission de l'ARS (Agence Régionale de Santé) ». L'occasion se présente en début d'année 2015 lorsque l'entreprise COUDERT à Augerolles, décide

de se séparer de son activité VSL et ambulance, Vincent FAYET saisit alors cette opportunité en achetant cette partie de l'entreprise COUDERT composée de deux VSL et d'une ambulance. « Pour fonctionner, ce service a nécessité l'embauche de deux personnes puis l'aménagement d'un local avec deux chambres, cuisine, vestiaires et salle de pause afin de faire des gardes de nuit de 20h à 8h ainsi que des gardes de week-end ». « Cette opération représente un investissement très important pour l'entreprise, j'ai bénéficié d'un concours financier de CREA-THIERS par le biais d'un prêt à taux 0 sur cinq ans ».

La commune et la communauté de communes se réjouissent de ce nouveau service proposé aux habitants de la montagne thiernoise.

Jean-Pierre Dubost, responsable de la Commission Economie

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Du nouveau à la bibliothèque municipale !



La commune a délégué le service de lecture publique à une association, *Les Amis de la Bibliothèque de Chabreloche*, depuis l'année 2008.

Le conseil élu en 2014 a décidé de relancer cette association en refondant le Bureau constitué dorénavant de :

Président : Alain Granados, Vices-présidentes : Mireille Carton et Michèle Pasquet, Trésorières : Eliane Ponson et Fabienne Gameiro, Secrétaires : Gisèle Faure et Isabelle Perrin. Des bénévoles (Claudine Soanen, Véronique Gendreau) se sont ajoutées au groupe et d'autres seraient bienvenues pour l'accueil et l'animation.

Les horaires d'ouverture seront augmentés avec une ouverture le vendredi de 16h30 à 18h et le samedi matin de 10h30 à 12h en plus du mercredi et du jeudi.

L'association les ABC a proposé une lecture dans le cadre de la Saison culturelle de la CCMT qui a eu lieu le 19 septembre dans le magasin de Corine Beauvoir : des textes de Colette ont été lus par Michèle Belligat. D'autres animations seront proposées autour du livre et de la lecture. Des livres, documentaires et BD ont été achetés pour tous les goûts et tous les âges.

Bibliothèque municipale : 23, rue de Clermont/ mail : biblio.chabreloche@gmail.com

Travaux 2015

Divers

Plan d'eau (aménagements baignade et pique-nique) : 6 636.98€

Chaudière de la mairie : 7 789.58€

Panneaux de basket du Champ de foire : 972.00€

Eglise création d'un accès handicapé : 2 859.90€

Enduit mur salle Fernand-Bernard : 2 285.88€

Vestiaires pour les employés de la commune : 9 942.00€

Salle Fernand-Bernard chenaux : 3 420.00€

Tavaux d'étanchéité sur toiture mairie : 16 794.00€ (Subvention de l'Etat 7 627.00€)

Voirie Total : 44 472.00€ (Subvention Département FIC : 8 218.00€)

Goudronnage :

- rue du Seitol : 20 970.00€

- chemin du Gros Châtaignier : 13 032.00€

- chemin de chez la Toinette : 10 470.00€

Panneaux passage à niveau : 667.92€

Tubes et manchons PVC montée de Saint-Joanis : 1 484.47€

Dissimulation ligne France Télécom à la Truffe : 8 310.68€

Syndicat Assainissement (remplacement dégrilleur de la station d'épuration) : 21 848.00€



L'eau potable

Responsable Commission Travaux-voirie : Alain Granados



L'eau potable, à Chabreloche, est aujourd'hui gérée par la commune. Le choix avait été fait de ne pas utiliser de désinfectant chimique, de type chlore : l'eau est, jusqu'ici, en effet rendue potable par l'utilisation de filtres U.V. **La commune est responsable du traitement et de la distribution de l'eau potable.** De fait, l'entretien des conduites est à sa charge, mais, en retour, **la municipalité est libre d'appliquer le tarif le plus réduit.**

L'Agence régionale de Santé nous impose de traiter l'eau potable au chlore, dès 2016. Faute de se plier à cette injonction, la mairie de Chabreloche ne pourrait plus distribuer d'eau à ses abonnés. En conséquence, il a été demandé des devis pour la mise aux normes de nos châteaux d'eau. Il est probable que cette forme de traitement engendre des mécontentements, notamment en ce qui concerne le goût de l'eau. Le conseil municipal en est bien conscient, et restera vigilant quant aux quantités de chlore déversées dans l'eau que nous consommons.

Si la commune perdait le droit de distribuer l'eau potable, une société privée en serait chargée, qui, de toute façon, vendrait de l'eau chlorée. **Nous n'aurions alors à y gagner qu'une augmentation certaine du prix du m³ d'eau.** C'est pourquoi nous avons décidé de prendre en charge l'aménagement des châteaux d'eau pour répondre aux exigences de l'ARS.

Commission Ecole-Enfance-Jeunesse

Depuis la rentrée de septembre 2015, l'école publique Jules Ferry est classée en Réseau d' Education Prioritaire. La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et les établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales. Concrètement dans notre école, cette refondation de l'éducation prioritaire a engendré l'accueil des enfants de moins de 3 ans, la création d'un poste supplémentaire financé par la municipalité pour assister ce jeune public, le maintien des six classes avec un effectif confortable et la conservation du poste d'assistante d'éducation. La municipalité, malgré les baisses de dotation, maintient ses efforts financiers. Ainsi, des panneaux d'affichage ont été installés dans deux classes, la direction bénéficie d'un nouvel ordinateur portable, une nouvelle cotisation à l'ABLF a permis de participer au Jury de lecteurs du Livre élu et l'étude sur l'isolation des bâtiments est toujours d'actualité.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont maintenus les vendredis après-midi. **Entièrement gratuits**, les TAP sont financés par la CCMT et permettent d'accueillir tous les élèves dans divers ateliers sportifs et culturels avec un programme renouvelé à chaque période. La municipalité met gracieusement à disposition des intervenants des locaux adaptés. Pour de plus amples informations, merci de contacter Romain MAILHOT, chargé de mission enfance jeunesse à la CCMT, tél : 04-73-51-88-27

Deux exemples concrets où les T.A.P. sont au service de l'animation culturelle de la commune :

- ◇ Réalisation d'une maquette pour l'exposition en l'honneur du soldat Etienne Néron :



- ◇ Création d'un théâtre d'ombres chinoises dans le cadre de la manifestation nationale « le jour de la nuit » présenté le samedi 17 octobre 2015 par les élèves du CE2-CM1 et Valérie Dupic, intervenante CPIE :



Pour la commission Ecole-Enfance-Jeunesse : Isabelle Perrin

Commission associations, salles communales et fête

Cette année encore aura été marquée par l'organisation de la fête de la Saint-Jean. En l'absence de comité des fêtes, la commission et les associations de notre commune se sont attachées à vous proposer un programme festif pendant 3 jours.

Nous tenons à réitérer notre soutien à toutes les personnes qui souhaiteraient refaire vivre le comité des fêtes de notre commune.

2015 aura aussi été l'occasion d'apporter quelques améliorations à la salle du foot. En effet, l'intérieur a été repeint, un store extérieur a été posé. Vous avez aussi la possibilité de louer de la vaisselle lors de la location de la salle.

Julien Bretton



Saint-Jean 2015

Feu d'artifice offert
et organisé par la
municipalité



On s'active
en cuisine !



Comité Communal d'Action Sociale

Fête des aînés du 22 novembre 2015

Cette année l'équipe municipale a voulu innover en remplaçant l'après-midi festive par un repas avec animation à la salle Fernand-Bernard.

Ce fut un réel succès !

Les tours de magie du jeune Lilian, prestidigitateur de talent, ont été très appréciés.

La chanteuse Evelyne Jezequel nous a séduits avec son répertoire de chansons françaises. Le public conquis a participé en chantant et dansant avec elle.

L'excellent repas préparé par Eliane et Sylvie, aidées par le conseil municipal, a régalié toutes les « papilles présentes », tout ceci dans la joie et la bonne humeur !

La manifestation s'est terminée vers 18h et nous sommes heureux d'avoir donné un moment de plaisir et de partage à nos anciens, malgré cette période difficile et ce temps neigeux.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'an prochain, nous regrettons que seule une soixantaine de personnes ait répondu à notre invitation.

Cette année, nous avons distribué 206 colis aux personnes ayant l'âge requis ; 38 colis ont été apportés aux résidents des maisons de retraite et foyers handicapés ; 20 ne désiraient ni l'un ni l'autre.

Claudine Soanen



Amélioration de l'habitat



Depuis de nombreuses années (1996), la communauté de communes met en place des dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat privé. En 2014, elle a validé son Programme Local de l'Habitat (PLH) qui élabore une stratégie sur 6 ans. Afin de remplir les objectifs qu'elle s'est donnés, la CCMT va lancer, à partir du printemps 2016, un nouveau programme : le PIG (Programme d'Intérêt Général) en partenariat avec l'Etat et l'ANAH.

Les enjeux du PIG sont les suivants : Résorber l'habitat indigne ou dégradé ; Lutter contre la précarité énergétique ; Adapter les logements au vieillissement et au handicap ; Lutter contre la vacance en centre-bourg ; Développer l'offre de logements locatifs privés conventionnés social ou très social en favorisant notamment la remise en service sur le marché de logements vacants en centre bourg ; Mettre en valeur le patrimoine bâti ; Valoriser les énergies renouvelables.

Les principaux enjeux reposent sur un **maintien de la population en place**, et sur l'**accueil de population** par la remise en service de logements vacants autorisant une réappropriation des centres bourgs et par l'amélioration du cadre de vie.

Des aides de l'Etat, de l'Anah et de la CCMT sont définies pour aider les propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration de leur logement (isolation, installation de chauffage central, accessibilité, ravalement de façade, sécurité des installations, salubrité du logement ...).

Pour tout renseignement, contacter Maléka Fournier – 04 73 51 88 26 – m.fournier@ccmt.fr

Témoignage

L'expérience réalisée à la Trappe peut être un exemple qui pourrait encourager d'autres initiatives intéressantes pour les propriétaires, les locataires et le village.

Cela fait 35 ans que, petit à petit, je démolis tout ou partie de vieux bâtiments insalubres pour les transformer en logements modernes, agréables, obéissant aux dernières normes en économie d'énergie et qui se louent rapidement.

L'aide de l'ANAH offre de nombreux avantages. Tout d'abord le futur bâtiment doit améliorer le bâti en obéissant aux normes modernes. Si c'est le cas, le propriétaire (ou le locataire) peut obtenir une aide financière pouvant aller jusqu'à 30 % du montant des travaux. Au niveau des impôts frappant les recettes obtenues par la location, les loyers déclarés subissent un abattement et les travaux payés viennent en déduction de ces recettes. Mais l'avantage principal est pour moi la satisfaction d'avoir participé à l'amélioration de l'habitat et à la lutte pour les économies d'énergie (panneaux solaires compris).

Chabreloche possède de nombreux bâtiments dont l'état sans grand confort empêche la vente ou la location et qui du coup pénalise l'image de la commune.

Nous sommes en outre au cœur de la grande région Auvergne-Rhône Alpes. Le rapprochement des deux régions devrait apporter une nouvelle clientèle qui achèterait ou louerait à l'année ou pour de courts séjours, (chambres d'hôtes) des logements rénovés. Tout le monde y gagnerait et tout en dynamisant la commune, nous participerions à la lutte contre le réchauffement climatique.

Yves Albenque



Pour toutes vos questions en matière de projet immobilier, de vente ou location de logement, de travaux d'amélioration, dans l'individuel ou la copropriété

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !



Contactez le guichet unique,
neutre et indépendant

Agence Départementale d'Information
sur le Logement

Espace INFO ÉNERGIE du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone,

à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00
à 17h30, sauf le lundi matin.

Permanence juridique à Thiers :

Les 1er et 3e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h

ADIL 63

Maison de l'Habitat

129, avenue de la République

63100 Clermont-Ferrand

04 73 42 30 75 contact@adil63.org

www.adil63.org



ADIL 63



Quelques logements rénovés loués à la Trappe



Commission Culture-Communication

NOUVEAU

Grâce au nouveau lien du journal **La Montagne**, suivez l'actualité de notre commune sur le site officiel : www.chabreloche.com

The screenshot shows the website for Chabreloche, featuring a navigation menu with categories like 'DÉCOUVRIR CHABRELOCHE', 'VIE MUNICIPALE', 'VIE PRATIQUE', 'ENFANCE ET JEUNESSE', 'CULTURE ET LOISIRS', 'COMMERCES & SERVICES', and 'ASSOCIATIONS'. The main content area includes a news item for '11 Novembre 2015 - Hommage particulier au soldat Etienne Néron' with a photo of a crowd. To the right, under 'Manifestations à venir', there is a link for 'Actualité avec La Montagne' which is circled in red. Below it, there is a news item about 'Duroille Foot éliminé aux tirs aux buts' and another about 'Duroille Foot concède le match nul 1 à 1'. At the bottom right, there is a 'Météo & éphéméride' section.

11 Novembre 2015 - Hommage particulier au soldat Etienne Néron

Manifestations à venir
[ce s'anime en montagne thiernoise - novembre 2015](#)
Dimanche 22 Novembre - Salle Fernard Bernard - Fête des personnes Agées

Actualité avec La Montagne
Duroille Foot éliminé aux tirs aux buts
Duroille Foot éliminé aux tirs aux buts. Duroille Foot jouait en challenge Séniquette au stade de la Croix-du-Poyet. En recevant Pont-du-Château, c'est une équipe de DHR quasiment au complet qui était...
13/10/2015 06:00

Duroille Foot concède le match nul 1 à 1
Duroille Foot concède le nul.

Météo & éphéméride
Aujourd'hui, nous sommes le mardi 24 novembre 2015, nous fêtons les Flora.

THEATRE : LE MARIAGE DE FIGARO de Beaumarchais Dimanche 15 Novembre - Chabreloche

RAPPEL

si vous désirez communiquer sur le site,
merci de contacter la mairie au 04-73-94-20-49 ou contact@chabreloche.com

Les événements culturels de 2015



Saison culturelle de la Montagne thiernoise

Chabreloche a proposé aux habitants de la commune et de la communauté de communes deux manifestations pour la saison 2015/2016 :

Une lecture, organisée par la bibliothèque municipale et l'association les ABC : comme l'an dernier Corinne Beauvoir a mis à disposition son magasin, et dans cette ambiance cosy, Michèle Belligat a lu des extraits de l'écrivain Colette. Un pot offert par Corinne a permis ensuite à tous de bavarder et échanger dans la convivialité.



Pour la première fois, la Saison culturelle a établi un partenariat avec la Comédie de Clermont Scène nationale, ce qui nous a permis de recevoir le 15 novembre la Compagnie Le Petit théâtre Dakôté pour une représentation exceptionnelle du **Mariage de Figaro de Beaumarchais**. Un grand moment de théâtre qui a rassemblé une centaine de personnes salle Fernand-Bernard.



Les concerts de Vollore



Affluence salle Fernand-Bernard le 28 juillet pour le concert des Claviers Percussions de Lyon dans la cadre du Festival Les Concerts de Vollore. Monsieur le maire et le président du Festival Bruno Chanel ont accueilli 140 personnes et les 5 musiciens de l'ensemble. Une soirée chaleureuse et riche en découvertes.

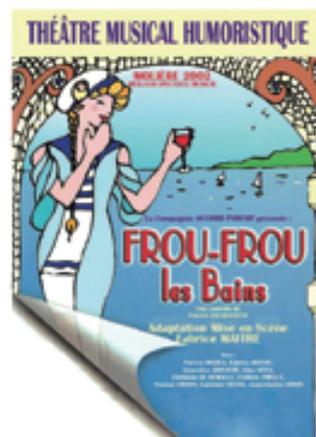


Le public nombreux le 28 juillet pour les Claviers Percussions

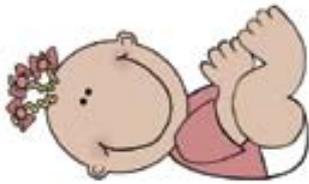
PROCHAINEMENT

La Saison culturelle propose en partenariat avec les Amis de Chandalon le dimanche 10 janvier à 15h salle Fernand-Bernard un spectacle de théâtre musical de boulevard : **FROU-FROU LES BAINS**. Gaieté et bonne humeur pour commencer l'année !

Réservations en mairie ; tarif : 10€, gratuit pour les enfants



État-civil



naissances

Ysia BOST GIRAUD, le 5 janvier 2015 à Thiers
Maxine GENDREAU, le 15 janvier 2015 à Thiers
Lucie PONCET, le 27 janvier 2015 à Beaumont
Valentin BRETTON, le 17 février 2015 à Clermont-Ferrand
Alysé Annie FERRET, le 24 mars 2015 à Thiers
Antoine FAYET COUTTET, le 20 août 2015 à Thiers
Maxim SAY, le 22 septembre à Thiers
Malone PUYET BACHELET, le 9 novembre 2015 à Thiers
CAUDAL Eléna née le 4 décembre 2015 à Thiers



Maxine



Ysia



Lucie

Alisé



Valentin



Eléna

mariages

Sabrina DRIEUX et Abdyl John VALSE, le 23 mai 2015
Marianne BOURBON et Raymond CHARNAY, le 16 juillet 2015



Marianne et Raymond

Sabrina et Abdyl





décès

Paulette NERON Veuve MULOT, le 14 janvier 2015 à Saint-Etienne
Roger DREVET, le 12 février 2015 à la Monnerie-Le-Montel
Geneviève PITELET Veuve BONJEAN, le 24 février 2015 à Noirétable
Odette DULAC veuve GARDETTE, le 4 mars 2015 à Thiers
Suzanne MOUSSÉ Veuve PERRON, le 13 mars 2015 à Chabreloche
Nicole FAYE, le 18 mars 2015 à Clermont-Ferrand
Sérafim FERNANDES PEREIRA, le 6 mai 2015 à Clermont-Ferrand
Paul CORNET, le 17 mai 2015 à Thiers
Antoine CARTON, le 7 septembre 2015 à Chabreloche
Annet DARGON, le 9 septembre 2015 à Thiers
André COURTINE, le 30 octobre 2015 à Billom
Colette RAYNAUD Veuve NOALHAT, le 24 novembre 2015 à Noirétable



L'école

L'année scolaire 2014-2015 a été rythmée par plusieurs projets tels que : la correspondance avec les copains de Sugères, la participation au Livre élu, le festival Art d'école, la rencontre chorale



avec les écoles de La Monnerie et de Viscomtat, visite à la maison de retraite, les permis vélo et piéton, l'opération foot, la participation au concert Pantin/Pantine pour l'ouverture des Concerts de Vollore, les Olympiades pour les jeunes sportifs, la journée de valorisation au domaine de la Planche ...

Elle s'est terminée par les sorties scolaires à la ferme pour les PS/MS, au Pal pour les GS/CP/CE1, au château de Murol ainsi qu'à la ferme de Boissière pour les CE2/CM1 et enfin au Futuroscope pour les CM2.



Félicitations à la classe de CE2/CM1 qui a mené un travail exceptionnel lors du concours « les petits artistes de la mémoire » en rédigeant un carnet de Poilu du soldat Etienne Néron. Ils ont obtenu le 3ème prix départemental.





Rentrée 2015



L'heure de la reprise a sonné !

Cette année nous accueillons les enfants de 2 ans. Pour que cet accueil puisse se faire dans les meilleures conditions, la mairie a créé un poste supplémentaire et c'est Chantal Vial qui a rejoint l'équipe.

L'année scolaire va être, comme d'habitude, bien chargée : multiples projets de classe, projets sportifs, sorties de classe ... Entre autres, la classe de CM1/CM2 va participer à la rédaction d'un projet de loi sur le thème « Les enjeux du changement climatique de notre société ». Si le projet de loi est sélectionné il sera présenté à l'Assemblée Nationale.



A ne pas manquer :

bal d'enfants le 25 mars 2016

à 18h, à la salle Fernand-Bernard

Il y a deux ans, ce fut une grande réussite, nous espérons vous voir encore plus nombreux cette année.



Centenaire 1914-1918

La contribution des élèves de l'école Jules-Ferry



Cette année, dans le cadre de la participation au concours les petits artistes de la mémoire proposé par l'Office National des Anciens Combattants, les élèves de la classe de CE2-CM1 de l'école Jules-Ferry, ont rédigé le carnet de poilu du soldat Etienne Néron (ancien combattant de la première guerre mondiale et ancien maire de la commune). Cette rédaction s'est faite avec le soutien de plusieurs intervenants : Annie Dubost Gardette, petite-fille du soldat, a recueilli au sein de sa famille de nombreuses cartes postales rédigées par son grand-père et plusieurs photos et dessins. Monsieur le maire, Christian Genest, a réservé aux élèves un accueil chaleureux au sein de la mairie permettant aux jeunes citoyens de connaître les fonctions de maire, la rédaction d'une délibération du conseil municipal et les actions réalisées par son prédécesseur, notamment la construction de la salle municipale Fernand-Bernard. Monsieur Jean-François Faye, président de l'association des Amis des Bois Noirs, est venu en classe pour exposer le fruit de ses recherches historiques et expliquer l'utilisation du site internet permettant de retrouver le matricule du soldat (à votre tour, si vous connaissez le nom, prénom et date de naissance de votre aïeul vous pourrez obtenir des informations en surfant sur le site : archivesdepartementales.puydedome.fr). Ancien soldat, ancien maire, ancien coutelier, cette rétrospective sur la vie de ce grand personnage pour notre commune s'est conclue par la visite de son entreprise où sa petite fille Catherine Néron a permis aux élèves de découvrir le savoir-faire local dans le domaine de la coutellerie.

Forts de toutes ces informations, les élèves ont préparé un questionnaire qu'ils ont présenté à leur famille. Certains ont rapporté des récits oraux, d'autres des objets, des lettres, des diplômes, des cartes postales....

Mathéo nous apporté un casque, des diplômes de son arrière grand-père.

Yanis, Dorine , Bryan, Dainy, Mathias, Arthur ont tous des ancêtres blessés, au bras, à la jambe, par un éclat d'obus, Bérénice a un ancêtre fait prisonnier et ayant sculpté une canne en bois.

Marie a un ancêtre qui est tombé nez à nez face à un allemand.

Anouk a un ancêtre revenu de la guerre avec une oreille gelée, il était cavalier, son cheval s'appelait Punch, elle nous a rapporté beaucoup de documents.

Chloé a retrouvé des informations sur son ancêtre Jean, il a été blessé par une balle qui n'a pas pu être extraite car placée entre le cœur et les poumons, il a ramené un casque allemand, des courriers écrits en allemand, il a aussi fait la deuxième guerre mondiale.

Léonie a rapporté la photocopie d'un mouchoir d'instruction militaire expliquant l'utilisation des armes avec des dessins pour les soldats qui ne savaient pas lire.

Yoan nous a montré une médaille, Célia et Hugo nous ont ramené beaucoup de romans.....

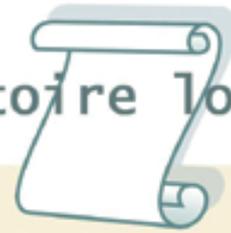
Tout en incluant les anecdotes de leurs propres aïeux lors de ce combat, les élèves ont imaginé des scènes fictives et produit neuf lettres qu'Etienne Néron aurait pu écrire tout au long de la guerre ainsi que de magnifiques illustrations.

Trop de choses à raconter.... Pour les plus curieux, les élèves vous invitent à venir consulter leur carnet de poilu récompensé par un troisième prix au niveau départemental à la bibliothèque municipale. Vous pourrez en profiter pour emprunter les albums de jeunesse leur ayant servi de support de lecture sur ce thème.

Avec ses sincères remerciements pour le travail fourni

par ses élèves, leur enseignante, Isabelle Perrin.





Marchés, foires, et halle de Chabreloche

En 1830, la commune d'Arconsat est aussi peuplée que Celles et Viscomtat réunies mais n'a aucune foire. Celles en a déjà cinq et va en réclamer trois autres, ce à quoi le conseil municipal d'Arconsat s'opposera le 4 janvier 1831.

Il constate « *Notre commune cueille peu de grains, nos habitants sont obligés d'aller chercher le blé qui leur est nécessaire dans les communes voisines* ». Il demande officiellement au préfet en novembre 1830 la création d'un marché à Chabreloche tous les mercredis et de trois foires dans la commune le 3 février, le mardi avant la Fête-Dieu et le 20 août : « *L'établissement du marché susnommé nous fournirait tous les grains et autres objets dont nous avons besoin. Les foires demandées seraient aussi nécessaires pour les ventes et achats des bestiaux dont nous avons besoin. ... Un marché de toutes espèces de bestiaux, volailles et comestibles serait le mieux placé au lieu de Chabreloche, centre de la commune, agréablement situé sur l'embranchement des deux routes royales de Thiers à Montbrison et à Roanne* ».

Ces demandes ne rencontrant aucun écho auprès de l'administration, les frères Dargon, Annet dit Cadet et Jean dit Janot, aubergistes à Chabreloche, donnent en février 1835 un terrain pour y construire une halle avant le 1^{er} avril 1836. On construit donc, avec l'intention d'abriter un marché public, un abri à usage de halle au blé avec toit en tuiles creuses, ensuite transformé en marché couvert monté sur poteaux en bois et cloisons en planche.

Où se situait cette halle ? Madame Boudet, la veuve du notaire, l'a précisé dans une lettre adressée en 1960 au curé Tarrerias dans laquelle elle évoque quelques souvenirs :

« *La famille Carton de 1830 possédait des bâtiments depuis ce qui est aujourd'hui « les Economats » jusqu'au point de la route d'Arconsat se continuant dans la route au coin une boulangerie. En face des Economats, il y avait une grande remise qu'on appelait la halle et devant bordant la route une fontaine ayant un bac où chevaux et bestiaux venaient s'abreuver. Enfants nous l'avons connue, puis la commune la transformée en marché couvert. Tout à côté de ce marché, il y a une maison ayant accès par le trottoir de cinq marches d'escalier. C'est là qu'était la première cure et les enfants y allaient à l'école... »*

Mais en mai 1855, constatant que « *le marché de Chabreloche n'a jamais pu s'établir* » et que « *chacun y dépose ses voitures et ses marchandises sans rétribution aucune* », la Municipalité décide d'affermier la halle. L'absence d'archives ne permet pas de savoir si un adjudicataire a pu jouir de cette faculté. Cela est peu probable compte tenu qu'en 1857, des réparations sont prises en charge par la mairie et qu'en février 1873, on déplore toujours que le marché n'ait jamais eu

lieu et que « *la commune ne retire aucun profit de cette construction qui ne sert à rien* ». Est-ce d'ailleurs par dépit ou par conformisme religieux que le Conseil municipal s'oppose le même jour à la réouverture du marché à Thiers le dimanche, considérant que « *ce jour n'est pas destiné au trafic du commerce et que les marchés qui existent actuellement suffisent amplement aux besoins des populations* ».

Finalement, la section de Chabreloche obtient du Conseil que la halle soit affermée afin d'en tirer quelques produits. Gilbert Dassault en devient adjudicataire suivant procès-verbal du 2 mai 1875 approuvé par le préfet le 4 juillet 1875. Il transforme la halle en atelier de coutellerie et en magasin de mercerie et nouveautés. Mais les héritiers Dargon réprouvent cette utilisation et ils demandent au Préfet l'autorisation d'ester en justice contre la commune d'Arconsat afin de rentrer en possession de la halle de Chabreloche « *dont l'emplacement a été donné par leurs auteurs à la commune d'Arconsat* ». Ils fondent leur demande en disant que la halle a cessé de remplir les conditions de la donation.

La municipalité d'Arconsat ne conteste pas que l'emplacement de la halle ait été donné à l'origine par la famille Dargon pour y établir un marché aux grains. Mais la halle a été construite par la commune et non par les Dargon et elle a dépensé « *beaucoup d'argent pour son entretien sans jamais rien en retirer jusqu'à aujourd'hui. Cette halle servait uniquement au dépôt des chars des sieurs Dargon et autres.* ». Enfin, l'utilisation de la halle reste en partie publique ; en effet, le contrat de location stipule que le preneur « *est tenu de laisser libre la moitié de la halle pour permettre aux marchands forains d'y pouvoir déballer et vendre leurs marchandises* », moyennant une rétribution payable au fermier. En mai 1878, un arrêté du maire interdit d'ailleurs toutes autres utilisations de la halle comme y remiser des voitures et y « *déposer quoi que ce soit* » sous peine de poursuites.

En juin 1878, on précise par arrêté les emplacements des foires et marchés. Le marché des grains a lieu dans la halle, celui des bovins sur la route allant à Saint-Thomas (départementale 81) jusqu'à la maison de Michel Carton et celui des animaux de race ovine et porcine se tiendra sur l'ancienne route à la sortie du bourg allant à « Beaujeu ».

Mais en septembre 1882, on constate que la halle menace ruine et en août 1883, on persiste : des travaux considérables doivent être faits à la halle.

Sans doute l'idée de continuer à y tenir marché à grains est-elle alors abandonnée puisqu'en juillet 1892, le maire Goyon signe un arrêté par lequel, après avoir rappelé qu'un marché d'approvisionnement de denrées comestibles a lieu chaque

mercredi dans la commune, on précise ses heures d'ouverture à 6 heures du matin du 1^{er} avril au 31 octobre et à 8 heures en hiver. Il est défendu de vendre et d'acheter avant ces heures que ce soit sur l'emplacement du marché ou sur tout autre lieu de la voie publique. Ce marché du mercredi a lieu exclusivement devant la halle et sous celle-ci en cas de mauvais temps. En décembre 1915, on interdit aux commerçants de la commune qui viendraient s'approvisionner au marché de le faire une demi-heure après l'ouverture.

Après la séparation des deux communes, Chabreloche reprend seul, en janvier 1877, sa demande d'installation de trois foires annuelles dans la commune. La municipalité propose les 6 mars, et les lundis après le 24 juin et le 14 novembre. Les arguments économiques plaident bien en sa faveur. Les routes 81 et 89 y convergent et la route de St Priest-la-Prugne à la gare est en construction. C'est par le chemin de fer que l'on « *importera rapidement et à peu de frais la houille, la chaux, les vins et exportera les céréales et le bois surtout dont la population fait un très grand commerce* ». De plus, Chabreloche « *produit beaucoup de fourrage et élève beaucoup de bestiaux ... Le bourg possède une place de larges arènes et une halle où aux marchés d'autrefois il se faisait une vente considérable de grains* »

(Ce dernier argument est curieux puisque l'on avait déploré que la halle n'avait jamais servi à cet usage !)

Si les trois foires ont bien été autorisées, les résultats en sont décevants. C'est sans doute que les dates étaient mal choisies car on n'en doute pas : « *compte tenu de la gare de chemin de fer et des nombreuses voies qui y convergent, Chabreloche est appelé à prendre de l'importance commerciale* ». Les commerçants de Chabreloche demandent donc en juin 1891 que la foire du 6 mars, qui n'a pas encore acquis de l'importance, soit remplacée par une autre qui aurait lieu le lundi de Pâques. Le projet est immédiatement approuvé par la Municipalité mais refusé en 1892 par le Conseil Général.

En juin 1896, c'est toujours la désillusion : « *Les 3 foires de Chabreloche n'ont pas encore pris une grande expansion. A celle du 14 novembre, on y amène quelques porcs, mais aucun bétail aux deux autres.* ». Comme la foire du 6 mars n'existe que sur le papier, on demande sa suppression. Quant à la foire du lundi après le 24 juin, « *elle serait mieux située le lundi avant pour permettre de s'approvisionner avant la fête patronale* ». On s'apercevra en mai 1914, que cette nouvelle date coïncide avec celle de Cervières, et on demandera à nouveau son changement au 2 juin. Mais la guerre interrompt le processus pour longtemps. Ce n'est qu'en 1922 que l'on tentera d'organiser cette foire du 2 juin.

Quant à la vieille halle, elle est prêtée en décembre 1911 à la Société de gymnastique et de préparation militaire.

En juin 1913, la Municipalité se remet à rêver d'expansion. Elle constate que des terres dans le lieu du Marais, propriétés de Mme Rivière-Ferrier du Coteau, sont en vente. La commune voudrait les acheter pour établir une place publique

pour le champ de foire, de fêtes et un « *champ d'expérience et pépinières* ». Un compromis de vente est signé pour une parcelle de 64 ares le 10 août pour 3950 F avec frais. L'aménagement de la place publique est évalué à 250 F. On vote un emprunt sur 30 ans au Crédit Foncier et on espère une subvention du Département de 300 F.

On s'intéresse à nouveau à la Halle en mars 1924. La municipalité décide de reconstruire ce bâtiment « *qui ressemble à une verrue au centre de Chabreloche* ». On veut créer un marché couvert en ardoise d'Angers avec charpente en fer et un sol en béton. La fontaine est conservée ainsi que le bac servant d'abreuvoir aux animaux. Le coût est de 31000 F. On dispose de crédits budgétaires pour 13000 F. Il faut donc recourir à l'emprunt. Ce sera un crédit de 18000 F auprès du Crédit Foncier au taux de 7,8% sur 30 ans. Les plans et devis de l'architecte sont approuvés par le Conseil municipal le 8 février 1925.

Le 5 avril, ayant constaté l'accord du Préfet, on s'organise pour vendre par adjudication les matériaux qui découleront de la démolition de l'ancienne halle.

A la fin de l'année 1926, la Municipalité projette la création d'une nouvelle foire tous les 1^{er} lundis de mars venant compléter celles des 2 juin et 14 novembre. Pour assurer le succès de cette première foire, le Conseil d'accorder une prime de 5F à tout acheteur ou vendeur de gros bétail, avec une limite de 10F de prime par personne dans la journée. Il est piquant de constater le développement de la circulation automobile en ces années 20. Ainsi en novembre 1925, le Conseil municipal est obligé de réglementer la circulation sur la chaussée. Il décide que les propriétaires des animaux venant aux foires devront désormais parquer leurs bêtes au champ de foire. Ils les laissaient auparavant dans les rues. La Municipalité se justifie par des soucis de propreté et pour éviter les risques d'accident avec les véhicules automobiles « *toujours plus nombreux* ».

Début novembre 1928, le marché couvert est construit, mais une malfaçon occasionne des fuites d'eau. Dans l'attente de la réparation exigée, le Conseil sursoit au règlement de l'architecte.

C'est en mars 1931 qu'on en ajoute une 4^{ème} foire du 1^{er} au 5 septembre, soulignant ainsi le caractère agricole encore très marqué de la commune.

Le marché couvert est opérationnel et la mairie le prête quelquefois aux organisateurs de réunions publiques. Mais la politique s'en mêle parfois. Ainsi suite à la réclamation de deux conseillers municipaux qui interpellent le maire au sujet d'une réunion des Croix-de-Feu. Le maire radical-socialiste, Emile Cotte, se retranche derrière la liberté d'expression et précise qu'une réunion de la Ligue des droits de l'homme a été autorisée dans cette même salle, mais que malgré les affiches et la publication faite, personne n'est venu à la réunion !

En janvier 1937, la dissolution de la société de gymnastique dont le local était situé sur un terrain communal donne l'occasion à la mairie d'agrandir le foirail en rachetant le bâtiment pour le détruire et revendre les matériaux.

Puis, les délibérations du Conseil restent muettes sur ces sujets.

Jean-François FAYE

Président de l'association

LES AMIS DES BOIS NOIRS



La halle de Chabreloche à deux époques différentes ; sur l'image du haut on remarque un attroupement et un drapeau tricolore.

Etienne Néron

Maire de Chabreloche de 1945 à 1961

Etienne Néron est né le 1^{er} juillet 1888 à Chabreloche ; son père, Jean Néron est boucher. Il passe sa scolarité à l'école de Celles, puis apprend la boucherie, pensant sans doute reprendre la succession de son père.

Pendant la grande guerre, il est cuirassier à cheval. Juste avant Verdun, il s'est engagé dans l'aviation. Il y reçoit d'ailleurs un blâme parce qu'il a fait décoller un avion sans autorisation. Il ne revient de la guerre, sans blessure, qu'en 1919 après occupation de la Rhénanie.

Il se marie à Chabreloche en janvier 1920 avec Emma Jeanne Marie Faye. Après son mariage, Etienne Néron se lance dans la coutellerie. Avec deux associés MM. Celle et Girard, il fonde la Société artisanale de coutellerie Néron, établie à Chabreloche, à l'emplacement aujourd'hui du garage Bertin. La société est ensuite dissoute et Néron continue seul dans un local situé face à la gare. Il fabrique des couteaux professionnels destinés à l'exportation.

Le couple Néron Faye donne naissance à une fille, Denise, le 15 novembre 1920 et dix ans plus tard, le 5 octobre 1930, à un garçon nommé Jean.

Artisan coutelier et socialiste, très bien instruit pour l'époque, il entre au conseil municipal de Chabreloche, élu au troisième rang en mars 1935. Il sera élu maire en 1945, 1947, 1953 (où Antoine Jailler devient son adjoint), 1959. La maladie (problème à une jambe) l'oblige de démissionner en cours de mandat. Antoine Jailler son 1^{er} adjoint lui succède en 1961. Il décède à 75 ans le 3 décembre 1963 à Chabreloche.

Etienne Néron a laissé le souvenir d'un brave homme, tolérant, qui ne faisait pas de différences entre ses administrés qu'ils soient riches ou pauvres. Malgré sa formation chez les frères, il n'a jamais pris parti entre les cléricaux et les anticléricaux.

Sa fille Denise est décédée en 1975.

Son fils Jean après avoir poursuivi l'entreprise de coutellerie l'a transmise à sa fille Catherine.

Avec l'aide de Jean-François Faye

Les registres du conseil municipal de 1945 à 1961 permettent de voir les principales réalisations de la commune sous les mandats d'Etienne Néron : la période est difficile juste à la sortie de la guerre. Le terrain de foot est encours de réalisation ; en 1950, madame Bernard donne à la commune un terrain pour bâtir une salle municipale qui devra porter le nom de son fils Fernand. La commune accepte ce don et la salle sera construite à partir de 1954. En 1954 aussi, le curé demande la permission de construire sur le jardin du presbytère une salle pour ranger du matériel et faire le catéchisme . L'autorisation est accordée, avec un bail entre le diocèse et la commune pour une durée de 30 ans. L'événement des années 50 est la visite à Chabreloche du Président de la république, le général de Gaulle., le 7 juin 1959. Tout le conseil municipal, les pompiers, la population , sont présents à la salle Fernand-Bernard, toute récente.



7 juin 1959

souvenir



Elus et pompiers devant le groupe scolaire à l'occasion de la visite du Général de Gaulle le 7 juin 1959

De gauche à droite :

1er rang :

Etienne Néron (maire de Chabreloche) , M. Blanchet (maire de Boën), Pierre Bonnet (lieutenant), Antoine Jailler (adjoint au maire de Chabreloche), M. Chambriard (maire de Viscomtat), Jules Carton (maire d'Arconsat)

2ème rang :

Maurice Dulac, Antoine Chaux, M. Charret, M. Richagnieux, Aimé Chazeau, Pierre Gourbeyre, Louis Cognet

3ème rang :

René Massotier, M. Villebonnet, Jean Chossière, Jean Gaillat, Jean Néron

vie de la commune

Conseil communautaire 6 mai



Commémoration du 8 mai



Commémoration

du 11 novembre



Hommage à Etienne Néron



Vernissage de l'expo de photos NEW YORK CITY

de Véronique Loubière

Foire des colporteurs



Fête des aînés



Sainte-Cécile



Vie des associations

LA BANDA DE CHABRELOCHE

2015, une année chargée en émotions....

Vous comprendrez pourquoi ce titre au fil de notre article.

Notre première manifestation de l'année musicale se trouve être le concert de Saint Cécile du mois de Décembre 2014. Une église remplie jusqu'aux cintres a passé un agréable moment avec nous sur les airs d'Africa, de Bad Romance ou de Danse avec les Loups.

Début 2015, c'est reparti pour préparer (une grosse) saison de Banda sous la direction de Léa Gazzotti, Marie Ytournal, Stéphane Pilon et Alexandre Chazeau.

La première sortie de l'année nous a emmenés, au mois d'avril, à la cavalcade d'Escurolles dans l'Allier, petit village très animé dès que la fête commence. La semaine suivante, nous voici en déplacement à Bourg-de-Thizy dans le Rhône pour la traditionnelle fête des Classes. Un événement très attendu et très suivi par les classards du secteur avec 4 groupes musicaux pour animer ce beau moment de fête. Le mois de mai nous a permis de faire une pause en terme de sorties mais pas en terme d'efforts aux répétitions. Puis, nous avons enchaîné en juin la fête patronale de Sury-le-Comtal et notre traditionnelle Saint-Jean à Chabreloche.

Deux fêtes à la recherche d'un second souffle mais qui sait...

Le dimanche 5 Juillet nous étions à Saint-Rémy-sur-Durolle à l'occasion d'une manifestation conviviale pour fêter les 10 ans de la confrérie du Tire-Bouchon. Changement de décor le samedi 11 Juillet au matin avec une cérémonie officielle à Vollore-Montagne à l'occasion de la remise de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur à M. Prosper Jothy. Un moment solennel pour louer le courage et le dévouement de ce monsieur durant la Seconde guerre mondiale. Retour à Saint Rémy sur Durolle le 13 Juillet pour le traditionnel feu d'artifice au plan d'eau des Prades. Une foule énorme a pu profiter d'un magnifique spectacle pyrotechnique.

Mais le plus dur de la saison restait à faire...

Le week-end des 18 et 19 Juillet, nous voici donc sur le pont à Riom-ès-Montagne (15) pour animer la fête de la Gentiane. Ce fut un week-end intense, chaleureux et festif ; il faut dire que nous nous sommes dévoués pour goûter toutes les spécialités locales et notamment la fameuse Salers...

Début Août, nous voici de nouveau partis 2 jours à Bouillac dans l'Aveyron à l'occasion du festival de Bandas organisé par nos amis les Vicabos. Gros week-end de partage musical avec 4 autres bandas et retour à Chabreloche avec une belle récompense dans la soute du car (prix musical).

Après quelques semaines de vacances bien méritées, la Banda se retrouve pour 2 jours à Brioude fin Août afin d'animer la traditionnelle fête de la Saint-Julien. Très bel accueil et superbe ambiance avec nos amis musiciens de l'Harmonie de Brioude.

Pour finir notre saison de Banda, nous avons ensuite animé fin

Septembre la fête patronale de Saint-Germain-Laval en compagnie du groupe de majorettes masculines de Saint-Just-en-Chevalet.

Entretemps, notre assemblée générale a permis de réélire le bureau de l'Association avec peu de changements si ce n'est le départ du poste de trésorier-adjoint de Christian Ferret, que nous remercions chaleureusement pour son dévouement sans faille. Il est remplacé par Jean-Jacques Desjoyaux dans un bureau motivé où chacun assume pleinement le rôle qui lui est confié.

A signaler l'arrivée sur les rangs de 4 nouveaux musiciens, Corinne et Mélina Coupat (sœur et nièce de Steph), la jeune Marie Pasquet et Guillaume Bernard, papa du très connu Théo Bernard.



Chabreloche



Brioude



Riom-ès-Montagne



La fin d'année 2015 fut marquée par divers événements dont la commémoration du 11 Novembre, une des plus belles que nous ayons pu vivre en temps que musiciens. Cette cérémonie fut l'occasion d'honorer la mémoire d'un poilu local très connu, M. Etienne Néron, fondateur de la coutellerie du même nom. Un grand bravo au travail des enfants et des maitresses.

Puis vint ce funeste vendredi 13 novembre... Que dire ?? Hormis que, nous musiciens, nous sommes touchés au plus profond de notre chair car la musique est une école du respect et de la tolérance. En effet, tout homme et toute femme, de quelque couleur et de quelque race qu'il soit, se retrouve sur un même pied d'égalité face à une partition.



Notre école de musique :

Comme toujours, un petit mot sur notre école de musique pour vous confirmer que la musique s'apprend à tout âge.

De 7 à 77 ans, notre école vous accueille pour des cours de solfège et d'instruments ; le tout assuré par des musiciens confirmés de la banda, avec un large choix d'instruments possible. Renseignements auprès de notre président, Richard Georges au 0473942772.

A vos agendas : notre traditionnelle soirée dansante choucroute aura lieu cette année le **samedi 1^{er} mars 2016**.

Pour finir, nous remercions la population et les commerçants pour l'accueil qu'ils nous réservent à l'occasion du passage de nos calendriers.

Le bureau de l'association :

Président : M. Richard GEORGES

Président d'honneur : M. Jacquot BEAUVOIR

Vice-président : M. Patrick DUMOULIN

Trésorier : M. Jean-Philippe BRUYERE

Secrétaire : M. Paul EPINAT

Responsables musicaux : Laetitia BRUYERE et Alexandre CHAZEAU

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la Banda sur internet www.bandadechabreloche.fr mais aussi sur Facebook.





**ASSOCIATION DES DONNEURS
DE SANG BENEVOLES
DE CHABRELOCHE**



**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**

www.dondusang.net  

L'Association des donneurs de sang bénévoles remercie tous ses généreux donateurs pour l'année 2015 et souhaite de nouvelles recrues en 2016.

Contactez la présidente : Fernande Ytournel, 04 73 94 26 15



DUROLLE FOOT



Une deuxième saison où le leader s'est très vite dégagé (Courpière) la fin de saison a été surtout consacrée à sauver la réserve en la renforçant pour les quatre derniers matches au détriment de l'équipe fanion qui terminera 4ème.

Pour la nouvelle saison Mohamed Chagid a complété son effectif : les renforts ont été à la fois nombreux et de qualité. Le retour d'Hubert LAMAISON, d'Alexis BOULAY (Cournon), de Marius BOUTRIGE et la venue de Samih CHAJID (Thiers), Alan GUYONNET et de Yoann SAUCEAU (Escoutoux), de Maxime VILLAIN, se sont concrétisés par un début de championnat prometteur

Cette année, les effectifs de Durolle-Foot sont d'une quarantaine de joueurs et d'une quinzaine de dirigeants.

Pour cette année l'ambition de Durolle-Foot serait d'accrocher la première place ce qui à la vue des premiers résultats pourrait être réalisable. Quant à la réserve, son maintien est envisagé plus sereinement.

Côté financier, les clignotants sont au vert malgré certaines manifestations qui ont à peine trouvé l'équilibre.

Son bureau a été reconduit :

Président : Marc FAFOURNOUX

Vice-Président : Michaël DUBOST

Secrétaire : David FILLIOT



U15



U12



U6 - U7



U11



Equipe 2

GRUPEMENT DUROLLE FOOT

Cette année le Groupement Durolle Foot c'est près de 130 joueurs qui se répartissent en 4 équipes. Les débutants (U6,U7,U8,U9) s'entraînent aux Sarraix et jouent les matches à Chabreloche ; les Poussins (U10,U11) s'entraînent et jouent à Celles. Les Benjamins (U12,U13) s'entraînent et jouent à Palladuc, les Minimes (U14, U15) s'entraînent et jouent à Chabreloche. Les Cadets (U16,U17) jouent à Arconsat.

Bureau du Groupement Durolle Foot : Président : DUBOST Mickaël, vice-président : FAFOURNOUX Marc, vice-présidente : FAYET Fabienne, secrétaire : SOANEN Gilles, secrétaire adjoint : BRISSAY Richard, trésorier : RODDIER Daniel, trésorière adjointe : FETU Malika



Association des parents d'élèves

Les dates à retenir pour nos manifestations sont :

Le samedi 20 mars 2016 : loto

Le vendredi 25 mars 2016 : bal d'enfants

Le samedi 18 juin 2016 : la fête de l'école

La composition du bureau est inchangée cette année :

Président : Etienne DUBOST

Vice-président : Ludovic SOUBEYRAND

Trésorière : Véronique DUBOST

Secrétaire : Séverine POMMIER

Membres actifs : 10

Lors de notre assemblée générale de rentrée, nous avons décidé de ne pas reconduire le concours de belote du mois de novembre. En effet, le manque de participation des familles ne nous a pas motivés pour son organisation cette année.

Le vendredi des vacances de Noël, les enfants de l'école ont assisté à un magnifique spectacle de magie. Avec ses nombreux tours, le magicien en a épaté plus d'un !!! Le père Noël, quant à lui, a été accueilli avec les cris, dans une salle Fernand-Bernard survoltée. Tous ont pu l'approcher et lui faire un bisou ou un câlin. Les enfants sont repartis avec des chocolats et les yeux émerveillés.

Notre loto a connu un grand succès comme chaque année, des lots variés ont été gagnés dans la bonne humeur et la journée s'est agréablement déroulée.

Lors de la fête de l'école du mois de juin, la cour de récréation a été ouverte aux parents et familles et les plus jeunes ont pu jouer aux jeux en bois loués pour l'occasion. Pour clôturer la journée, les enfants nous ont présenté une grande partie des chants qu'ils ont appris tout au long de l'année à la chorale. Certains étaient très difficiles mais le spectacle s'est déroulé sans aucune fausse note et devant un public conquis ! Encore un grand merci aux enseignantes qui font un travail remarquable.

L'association a également participé à la fête de la Saint-Jean en tenant la buvette du vendredi soir et en défilant le dimanche.

Pour terminer en beauté leurs années d'école primaire, les élèves de CM2 sont partis en juin au Futuroscope. Ce voyage scolaire sera pour eux un souvenir inoubliable.

Nous souhaitons remercier la mairie et les enseignantes de notre école pour leur travail et leur investissement au quotidien auprès de nos enfants. Sans la mobilisation de chacun, nous ne pourrions offrir tout cela aux élèves.

Bonne année à tous !



Société de tir de Chabreloche

Quarante ans de tir à Chabreloche, ce pourrait être le titre d'un livre
et c'est une réalité !

Février 1976 : création de la Société de tir. Une cabane en bois entourée de tôles, c'est le premier stand de tir avec une trentaine de licenciés. Septembre 2015 : un stand 10 mètres en salle, un stand poudre, ciblirie de 25 mètres et deux postes à 50 mètres, paradoxalement, 16 licenciés. Avec cette année 7 nouveaux tireurs.

Comme chaque début de saison, les concours inter-clubs commencent. Pour le 1er à Vertolaye une 2ème place pour Maryse Genest, la 3ème à Céline Pasquet, nouvelle licenciée, les deux en carabine. Au pistolet, une 4ème place pour Sébastien Genest. D'autres concours se profilent à l'horizon, Roanne, Issoire, Riom, Balazuc, championnats départementaux, régionaux et championnats de France. Cette année nous allons faire homologuer le stand poudre, sachant que le 10 mètres l'est. De ce fait, la commune disposera d'installations d'un niveau très correct.

Le stand est ouvert à tous le dimanche matin de 9h à 12h.

Chez les pompiers

La vie de la caserne a été une nouvelle fois rythmée par de nombreuses interventions.

En effet, les sapeurs-pompiers sont intervenus environ 80 fois, souvent pour des secours à personnes mais aussi pour des incendies comme ceux de Borbes et de CEP à Thiers. Les Sergents Ludovic Chevalier et Thomas Guillain ont fait partie de la colonne feux de forêt du Puy-de-Dôme pour aider nos collègues de Gironde.

Après le départ en retraite du Capitaine THEUIL Jean-Pierre, l'Adjudant-chef MONTAGNE Gilles a courageusement repris la tête du centre de première intervention de niveau 2 de Chabreloche.



Le Sergent-chef Sébastien Genest (Adjoint du chef de centre) a reçu des mains de son papa (ancien capitaine et chef de centre de la Monnerie-Le Montel) la médaille des 20 ans chez les sapeurs-pompiers. Laurinda Pasquet et Dorian Voissier ont validé tous les deux avec succès leurs formations secours à personnes et incendie. Une nouvelle recrue devrait certainement renforcer les rangs courant 2016, il s'agit de Marie-Hélène Bayle des Hommades. Les sapeurs-pompiers lui souhaitent la bienvenue.

Après 22 ans de bons et loyaux services au sein du centre de Chabreloche, le Caporal COSTE Bruno a décidé de prendre sa retraite. Tous les pompiers le remercient pour son dévouement, son entrain, sa bonne humeur et lui souhaitent plein de bonheur pour la suite.

Les Sapeurs-pompiers profitent de cette occasion pour lancer un appel à tous celles et ceux qui ressentent une vocation pour rejoindre le centre de Chabreloche. Contactez le chef de centre, Adjudant-chef Montagne Gilles, au 06 32 42 70 26.

Les Sapeur-pompiers remercient par avance la population de Chabreloche pour le chaleureux accueil qui leur est réservé lors du passage des calendriers.



LE YOGA DU MONTONCEL



C'est une 6ème année de pratique de YOGA qui s'est ouverte en septembre pour les adhérents de l'association «YOGA du MONTONCEL» à la salle Jazzie de Chabreloche. La salle de pratique est très agréable, le stationnement est facile, et enfin, sa localisation à Chabreloche est centrale pour nos pratiquants qui viennent de toute la Montagne Thiemoise : Arconsat, Celles, Cervières, Chabreloche, La Monnerie, Noirétable, Palladuc, Saint-Jean-la-Vêtre, Sainte-Agathe, Saint-Rémy, Viscomtat.

Notre association accueille cette année sur ses trois créneaux horaires (2 cours les jeudis matins et 1 cours le mardi soir) plus de 80 personnes. Les nouveaux adhérents peuvent découvrir le plaisir de pratiquer le Yoga en groupe tout en restant attentif à son propre ressenti, et ils peuvent ainsi trouver à travers le Yoga un bien-être physique et mental qui peut permettre d'appréhender la vie avec plus de recul et de sérénité. Cependant, le nombre d'inscrits est vraiment à la limite maximum compte tenu de la taille de la salle !!! Tout l'effectif n'est pas présent à chaque cours, sinon on ne passerait pas ! Cela nous questionne sur l'éventuelle ouverture d'un nouveau cours afin d'alléger les cours actuels. C'est toujours Odile MALVAL, professeur diplômée de la Fédération Française de Hatha Yoga (FFHY), qui se déplace d'Escoutoux pour donner les cours du jeudi et Geneviève GIDEL, en formation au sein de cette même fédération, qui vient de Palladuc chaque mardi soir.



Composition du bureau :

Présidente : Sylvie DUMOUSSET

Vice-Présidente : Claude ESPINASSE

Secrétaire : Geneviève GIDEL

Trésorier : Jean-Luc DELMER

Trésorière-adjointe : Stéphanie VIAL

Membres du bureau : Elodie ARTHAUD ; Noëlle BEGON ;

Babette COHAS ; Annie DUBOST ; Yvonne DUMAS



L'association des randonneurs de la Montagne Thiernoise !

PEDIBUS donne rendez-vous aux randonneurs, chaque semaine, pour des parcours variés sur les sentiers de la Montagne Thiernoise, du Parc Livradois-Forez, ou plus loin, dans le Parc des Volcans, sur les Hautes-Chaumes... Ces randonnées ont généralement lieu le dimanche, après midi ou sur la journée selon la saison, raquettes aux pieds en Janvier et Février dès que l'enneigement le permet.



Comment s'informer ? Le calendrier des randonnées, établi tous les deux mois de septembre à juin, figure sur le site internet de PEDIBUS.

PEDIBUS organise aussi des week-ends et des randonnées itinérantes, des séjours, des visites à la découverte du patrimoine :

Après le Chablais et la Bourgogne, on a découvert, du 27 août au 3 septembre les sentiers du Pays Basque.

Après Le Puy, St-Etienne et Vichy on a visité Thiers. Une balade en train touristique dans la vallée de la Dore nous a conduits à La Chaise-Dieu pour une belle randonnée.

Quelques week-ends ont eu lieu dans le Cantal en hiver et à la saison du brame du cerf dans la forêt de Chalinargues.

PEDIBUS participe à l'entretien du balisage de certains sentiers de Petite Randonnée

en Montagne Thiernoise. De nouveaux balisages à partir de Viscomtat ont été créés, sur les chemins suivis par la « Virée des Rocs », un fascicule décrivant ces parcours a été réalisé par la CCMT L'association est aussi associée à la création du « Chemin de Montagne » dans la région ; l'homologation en chemin de Grande Randonnée (GR89) est effective depuis le mois d'octobre.

La date du 9 juillet 2016 est retenue pour fêter les 20 ans de Pédibus. Tous ceux qui ont adhéré sont invités. Si vous avez des photos, faites-le savoir à un membre du bureau.



Renseignements : <http://www.pedibus-randonnees.jimdo.com>

Contacts :

Marie Noëlle Mûre (présidente) : 04 77 24 75

J. P. Montrénaud (vice- président) : 04 73 61 93 63

Robert Rolle (trésorier) : 04 73 94 24 74

Marius Barjat (secrétaire) 04 77 97 68 59

Denise Rodier : 04 73 51 92 54



RETRO MOBILE CLUB

La saison 2015 a débuté fin mars pour le traditionnel dégommage sur nos routes de montagnes thiernoises. Nous avons déjeuné au restaurant « Le Mandrin » à Chabreloche. A la fin du mois de mai, l'ensemble des membres sont partis pour un week-end haut en couleur dans le Périgord, ainsi nos belles anciennes ont pu bénéficier des magnifiques paysages. Puis, le week-end du 15 août nous nous sommes retrouvés à Sermentizon pour 2 deux jours de balades entre les plaines de la Limagne et le Forez.

De plus, lors de cette saison le club a procédé à quelques expositions : Forum des associations le 20 juin à Celles-sur-Durolle, Fête de la Saint-Jean avec le service d'un apéritif offert par la mairie, Fête de Chausseterre, Foire de St Romain d'Urfé.

Tout au long de l'année, le club a participé à de multiples rallyes, concentrations et bourses d'échanges, notamment : la 22ème Route des Pralines à Randan et la 2ème Vadrouille du Patrimoine à Jaligny-sur-Besbre.

Pour 2016, nous préparons notre traditionnel rallye prévu pour le mois de septembre.

Contact : Patrice GRANGERODET Président du Rétro Mobile Club

Montsude 63250 CELLES SUR DUROLLE 04 73 94 29 53



VTT CLUB DES BOIS NOIRS

Cette année, Yann CHABANET, jeune coureur du club en catégorie benjamins a été retenu en sélection AUVERGNE pour participer au Trophée National des Jeunes Vététistes qui s'est déroulé du 3 au 7 août 2015 aux Ménuires. La bataille fut rude entre les 23 comités ainsi que les sélections allemandes et belges. 4 épreuves de cross-country, trial, relais par équipes et descente VTT étaient au menu. Ce fut une bonne expérience du haut niveau pour Yann, qui a contribué à porter les couleurs de la Région durant toute cette semaine sportive.



Plus tôt en début de saison, 10 membres du club ont participé à l'Enduro des 4 Puys à Guéret dans la Creuse, où se retrouvent 300 pilotes issus de toute la France. A cette occasion, Jérôme Crocombette finit dans le Top 10 et rafle le scratch en Master1, Lou FORTHIAS est 11ème. Tous les coureurs du club finissent classés.

Samedi 26 et dimanche 27 septembre, le club a organisé une sortie au lac de Salagou dans l'Hérault pour participer à la rando SALGOU MANIA (1500 participants) et ainsi rouler dans des paysages typiques de cette belle contrée. Cela permettait également de faire connaître le club et l'Espace VTT au travers de cette sortie.

Florian

- Trial Roanne



Le cru 2015 de l'école VTT voit la participation active, malgré une météo capricieuse, d'une quinzaine de jeunes débutants ainsi que quelques parents accompagnateurs. Contrairement aux années précédentes, les sorties sont organisées, en plus du samedi après-midi, le dimanche matin. L'Espace VTT à vu l'entrée d'une nouvelle commune en 2015. Il s'agit de Celles-sur-Durolle qui propose 2 circuits de 10 et 20km.

Cette année notre randonnée VTT labélisée Rando d'or par la FFC a été organisée au départ de la commune de Celles. Ce sont plus de 600 vététistes qui ont parcouru les 6 circuits proposées, après avoir parcouru la vallée des rouets, ils ont traversé 11 communes de notre territoire pour découvrir une partie des plus beaux chemins et du patrimoine de notre région.

L'année prochaine notre randonnée sera organisée au départ de la commune de Noirétable, les trois grands circuits monteront jusqu'à la station de Chalmazel pour rejoindre Pierre-sur-Haute en télésiège.

Vous pouvez retrouver l'actualité du club et de l'Espace sur www.boisnoirs.fr.



Association de la prise d'eau

La saison commença sous les meilleurs auspices. En effet le concours de pêche du mois de mai fut très réussi : les pêcheurs furent nombreux à tenter de remplir leur bouchère. Le poisson a répondu présent et

nombreuses ont été les personnes à venir déguster le désormais traditionnel jambon à la broche. Le tout accompagné d'un beau soleil.

Malheureusement la suite de la saison s'est vite compliquée. La faute à un nouveau cambriolage (le deuxième en 2 ans) où le préjudice fut très important pour une association comme la nôtre. De plus la sécheresse et la température de l'eau trop élevée nous ont contraints à annuler les lâchers de truites de Juillet et Août.

Nous vous donnons désormais rendez-vous le dimanche 15 Mai pour le concours de pêche cuvée 2016 !



Animation danse Chabreloche

Bureau : Présidente : Loubière Véronique , Trésorière : Roger Elodie , Secrétaire : Hérody Aurore

Plusieurs activités vous sont proposées à la salle Jazzy (derrière l'église) :

- Lundi 19h15-21h : Gym
- Mercredi de 19h30 à 20h30 : Step/LIA
- Vendredi de 17h30 à 18h30 Danse Pirouette et de 19h30 à 20h30 Body Mooving
- Samedi cours de danse de 9h à 14h30

Pour tous renseignements : 07.60.49.35.01 auprès de Roxane

Au cours de l'année 2015 l'animation danse a participé à la vie de la commune lors du défilé de la Saint-Jean et la visite à la maison de retraite Chandalon. L'animation danse a présenté son gala annuel en juin dernier, le prochain aura lieu le vendredi 24 juin. Cette année un stage de Zumba parents-enfants a été proposé pendant les vacances de de la Toussaint, un moment rythmé de partage avec vos enfants. Le stage a eu lieu le mercredi 21,22,23 octobre de 18h à 19h.



repas de quartiers et villages



Rue du stade/le Marais

Gouttenoire-chez Roche

**SAINT-
JOANIS**



CHEZ BIGAY



RICHARD



LES PHANTS

Le RAM

Le relais assistantes maternelles propose aux assistantes maternelles et aux familles : des ateliers, des animations diverses sur des thématiques comme l'éveil musical, la santé alimentaire, un atelier bibliothèque à la bibliothèque de la Monnerie-le Montel ... et toutes informations sur les modes de garde des jeunes enfants.

Contact : Stéphanie MELON - 04 63 62 30 03 – ram@ccmt.fr

Le multi-accueil

Au Pont-de-Celles, les enfants sont accueillis pas une équipe de 7 professionnelles du lundi au vendredi de 7h15 à 18h15, pour des accueils réguliers ou occasionnels.

Contact : Isabelle RAVALOAMANDA -

04 63 62 30 04 - multi-accueil@ccmt.fr

Accueil de Loisirs la Source

Ouverture : mercredis et vacances scolaires sauf en période de fermeture annuelle (du samedi 6 au dimanche 21 août inclus et le mercredi 31 août).

Contact : 04 73 94 29 14 ou 07 86 29 34 76 - accueildeloisirs@ccmt.fr

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de La source sur sa page Facebook. (Page Lasource Alshdelaccmt)

et son blog : <http://www.ccmt.fr/lasource/>

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Depuis la rentrée de septembre 2013, l'équipe d'animation de la CCMT intervient dans les 8 écoles du territoire. Composée de 11 animateurs diplômés, et renforcée par des associations (Escale Nature, GE Sport 63, CPIE Clermont Dômes, etc.), elle met en place des activités adaptées à l'âge des enfants, des effectifs et des locaux mis à disposition dans 7 communes différentes.

Les activités proposées sont gratuites. Les inscriptions sont quant à elles, obligatoires, et se font auprès du service enfance-jeunesse.

Contact : Romain Mailhot – 04 73 51 88 27 – r.mailhot@ccmt.fr

Aide à la scolarité

Mises en place par la CCMT en 2012, les séances d'aide à la scolarité, se déroulent en deux parties, une partie pure de travail scolaire et une partie club. A Chabreloche 8 élèves bénéficient de cette aide le vendredi de 16h30 à 18h.

Espace jeunes : une nouveauté : la Web TV : www.webtv-espace-jeunes.tv : vous découvrirez sur ce site tous les films tournés par les jeunes, des photos, le bog actu du collège de la Durolle ...

Contact : Stéphane Brossard – 04 63 62 30 02 – s.brossard@ccmt.fr

ATELIERS



sur le Goût

avec le chef de l'auberge du Palais

et sur le pain

à la Source





Calendrier des collectes 2016 Chabreloche (bourg)



Ordures ménagères
collectées le jeudi

Emballages recyclables
collectés 1 lundi sur 2



JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
V	1	L	1 05	M	1	V	1	D	1	M	1
S	2	M	2	M	2	S	2	L	2 18	J	2
D	3	M	3	J	3	D	3	M	3	V	3
L	4 01	J	4	V	4	L	4 14	M	4	S	4
M	5	V	5	S	5	M	5	L	5	D	5
M	6	S	6	D	6	M	6	V	6	L	6 23
J	7	D	7	L	7 10	J	7	S	7	M	7
V	8	L	8 06	M	8	V	8	D	8	M	8
S	9	M	9	M	9	S	9	L	9 19	J	9
D	10	M	10	J	10	D	10	M	10	V	10
L	11	J	11 02	V	11	L	11 15	M	11	S	11
M	12	V	12	S	12	M	12	J	12	D	12
M	13	S	13	D	13	M	13	V	13	L	13 24
J	14	D	14	L	14 11	J	14	S	14	M	14
V	15	L	15 07	M	15	V	15	D	15	M	15
S	16	M	16	M	16	S	16	L	16	J	16
D	17	M	17	J	17	D	17	M	17	V	17
L	18 03	J	18	V	18	L	18 16	M	18	S	18
M	19	V	19	S	19	M	19	J	19	D	19
M	20	S	20	D	20	M	20	V	20	L	20 25
J	21	D	21	L	21 12	J	21	S	21	M	21
V	22	L	22 05	M	22	V	22	D	22	M	22
S	23	M	23	M	23	S	23	L	23 21	J	23
D	24	M	24	J	24	D	24	M	24	V	24
L	25 04	J	25	V	25	L	25 17	M	25	S	25
M	26	V	26	S	26	M	26	J	26	D	26
M	27	S	27	D	27	M	27	V	27	L	27 25
J	28	D	28	L	28	J	28	S	28	M	28
V	29	L	29 09	M	29	V	29	D	29	M	29
S	30	M	30	M	30	S	30	L	30 22	J	30
D	31	J	31	J	31	D	31	M	31	S	31

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
V	1	L	1 31	J	1	S	1	M	1	J	1
S	2	M	2	V	2	D	2	M	2	V	2
D	3	M	3	S	3	L	3 40	J	3	S	3
L	4 27	J	4	D	4	M	4	V	4	D	4
M	5	V	5	L	5 35	M	5	S	5	L	5 49
M	6	S	6	M	6	J	6	D	6	M	6
J	7	D	7	M	7	V	7	L	7 45	M	7
V	8	L	8 22	J	8	S	8	M	8	J	8
S	9	M	9	V	9	D	9	M	9	V	9
D	10	M	10	S	10	L	10 41	J	10	S	10
L	11 28	J	11	D	11	M	11	V	11	D	11
M	12	V	12	L	12 37	M	12	S	12	L	12 50
M	13	S	13	M	13	J	13	D	13	M	13
J	14	D	14	M	14	V	14	L	14 45	M	14
V	15	L	15	J	15	S	15	M	15	J	15
S	16	M	16	V	16	D	16	M	16	V	16
D	17	M	17	S	17	L	17 42	J	17	S	17
L	18 29	J	18	D	18	M	18	V	18	D	18
M	19	V	19	L	19 38	M	19	S	19	L	19 51
M	20	S	20	M	20	J	20	D	20	M	20
J	21	D	21	M	21	V	21	L	21 47	M	21
V	22	L	22 34	J	22	S	22	M	22	J	22
S	23	M	23	V	23	D	23	M	23	V	23
D	24	M	24	S	24	L	24 43	J	24	S	24
L	25 30	J	25	D	25	M	25	V	25	D	25
M	26	V	26	M	26 39	M	26	S	26	L	26 52
M	27	S	27	L	27	M	27	D	27	M	27
J	28	D	28	M	28	V	28	L	28 45	M	28
V	29	L	29 35	J	29	S	29	M	29	J	29
S	30	M	30	V	30	D	30	M	30	V	30
D	31	M	31	V	30	L	31 44	M	31	S	31



Horaires : 4h30-21h le lundi, mardi, jeudi et vendredi



Consignes : merci de sortir votre bac la veille au soir et de le positionner à son point de présentation, les poignées dirigées vers la chaussée.



Et les jours fériés ? Les collectes prévues les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante.



Bac piqué ? En vue d'établir la facturation à blanc pour 2016*, votre bac doit être équipé d'un système d'identification (puce électronique). Dans le cas contraire, merci de contacter le SBA.



*Pour + d'infos ou tout savoir sur la Redevance Incitative :
04 73 647 444 / conseilusager@sba63.fr
www.sba63.fr

Rejoignez nous sur





Calendrier des collectes 2016

Chabreloche

(lieux-dits Les Phants, Combre, La Pommerette, Richard, Saint-Joannis, Seitol, La Goutte du Mauchon)



Ordures ménagères collectées le lundi

Emballages recyclables collectés 1 jeudi sur 2



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
V 1	L 1	M 1	V 1	D 1	M 1
S 2	M 2	M 2	S 2	L 2	J 2
D 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3
L 4	J 4	V 4	L 4	M 4	S 4
M 5	V 5	S 5	M 5	J 5	D 5
M 6	S 6	D 6	M 6	V 6	L 6
J 7	D 7	L 7	J 7	S 7	M 7
V 8	L 8	M 8	V 8	D 8	M 8
S 9	M 9	M 9	S 9	L 9	J 9
D 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10
L 11	J 11	V 11	L 11	M 11	S 11
M 12	V 12	S 12	M 12	J 12	D 12
M 13	S 13	D 13	M 13	V 13	L 13
J 14	D 14	L 14	J 14	S 14	M 14
V 15	L 15	M 15	V 15	D 15	M 15
S 16	M 16	M 16	S 16	L 15	J 16
D 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17
L 18	J 18	V 18	L 18	M 18	S 18
M 19	V 19	S 19	M 19	J 19	D 19
M 20	S 20	D 20	M 20	V 20	L 20
J 21	D 21	L 21	J 21	S 21	M 21
V 22	L 22	M 22	V 22	D 22	M 22
S 23	M 23	M 23	S 23	L 23	J 23
D 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24
L 25	J 25	V 25	L 25	M 25	S 25
M 26	V 26	S 26	M 26	J 26	D 26
M 27	S 27	D 27	M 27	V 27	L 27
J 28	D 28	L 28	J 28	S 28	M 28
V 29	L 29	M 29	V 29	D 29	M 29
S 30	M 30	M 30	S 30	L 30	J 30
D 31	M 31	J 31		M 31	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
V 1	L 1	J 1	S 1	M 1	J 1
S 2	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2
D 3	M 3	S 3	L 3	J 3	S 3
L 4	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4
M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	L 5
M 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6
J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7
V 8	L 8	J 8	S 8	M 8	J 8
S 9	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9
D 10	M 10	S 10	L 10	J 10	S 10
L 11	J 11	D 11	M 11	V 11	D 11
M 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12
M 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13
J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14
V 15	L 15	J 15	S 15	M 15	J 15
S 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16
D 17	M 17	S 17	L 17	J 17	S 17
L 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18
M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	L 19
M 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20
J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21
V 22	L 22	J 22	S 22	M 22	J 22
S 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23
D 24	M 24	S 24	L 24	J 24	S 24
L 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25
M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	L 26
M 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27
J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28
V 29	L 29	J 29	S 29	M 29	J 29
S 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30
D 31	M 31		L 31		S 31

Horaires : 4h30-21h le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Consignes : merci de sortir votre bac la veille au soir et de le positionner à son point de présentation, les poignées dirigées vers la chaussée.

Et les jours fériés ? Les collectes prévues les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante.

Bac pucé ? En vue d'établir la facturation à blanc pour 2016*, votre bac doit être équipé d'un système d'identification (puce électronique). Dans le cas contraire, merci de contacter le SBA.

INFORMATIONS PRATIQUES

*Pour + d'infos ou tout savoir sur la Redevance Incitative :
04 73 647 444 / conseilusager@sba63.fr
www.sba63.fr



Espace 63



Saint-Jean 2015